

Hippocrate au XXIe siècle

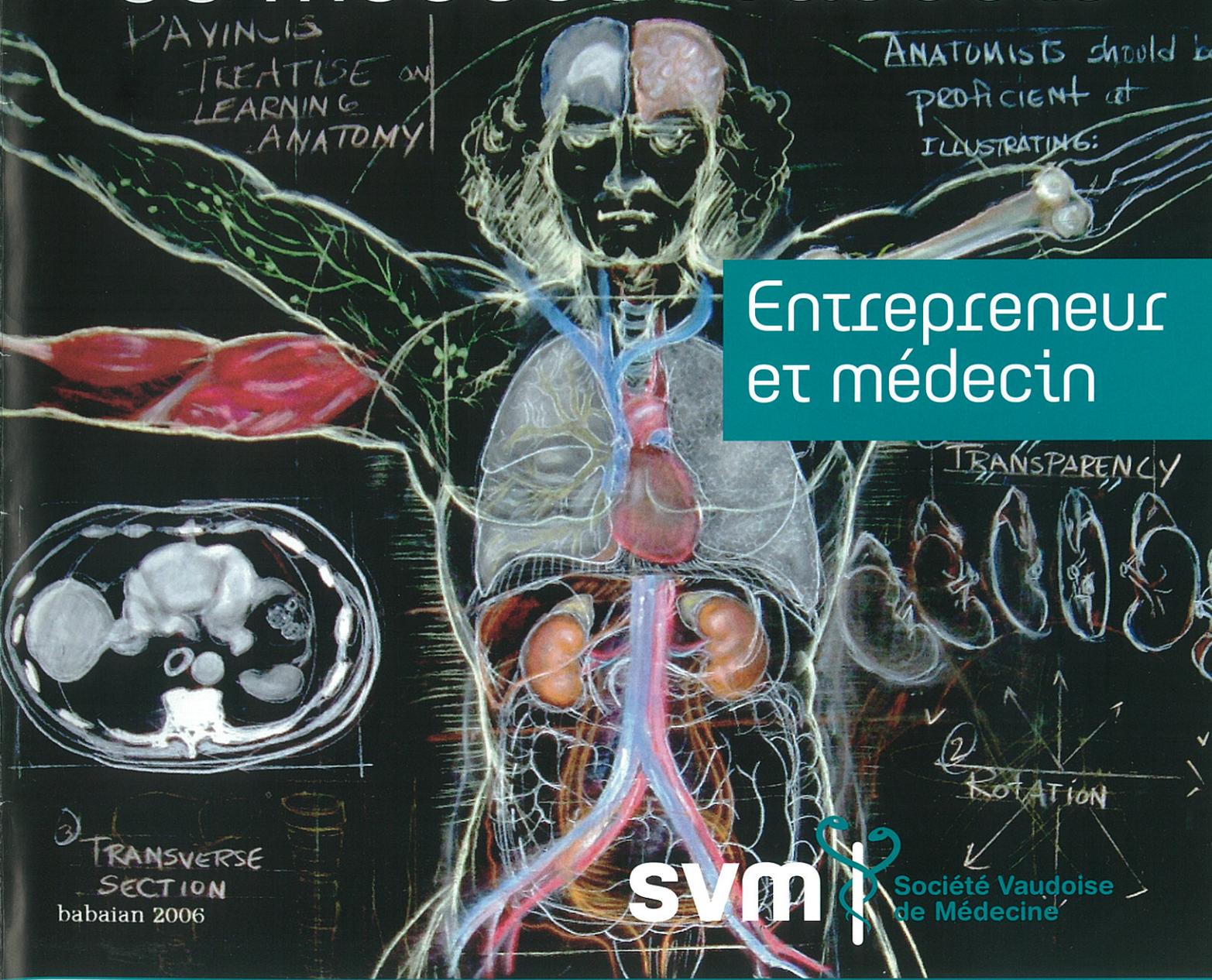


Partenariat privé-public plébiscité



C&H: Dossiers médicaux

courrier du médecin vaudois



Entrepreneur
et médecin

svm Société Vaudoise de Médecine



Top départ: je passe à l'électronique!

Avec la Caisse des Médecins, vous passez à l'électronique en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire !

A votre disposition :

- Logiciels pour enregistrement des données, facturation, dossier médical, archivage, agenda et bien d'autres encore
- Transferts des données et portail d'informations via Internet
- Toutes les compétences pour vous conseiller et vous servir

Construisez votre avenir avec la Caisse des Médecins.

Ä	K	ÄRZTEKASSE
C	M	CAISSE DES MÉDECINS
		CASSA DEI MEDICI

CAISSE DES MÉDECINS
 Société coopérative · Romandie
 Route de Jussy 29 · 1226 Thônex
 Tél. 022 869 46 30 · Fax 022 869 45 07
www.caisse-des-medecins.ch
romandie@caisse-des-medecins.ch

éditorial



Dr Alphonse Crespo

3

Dossier 5

Les pistes esquissées et les expériences relatées dans ce Dossier s'adressent aux médecins – essentiellement les plus jeunes d'entre eux – qui songent à créer leur propre entreprise. Il devrait aussi intéresser tous ceux qui sont animés d'un esprit d'entrepreneur.

SVM Express 12-15

Portrait de membre 16

Hippocrate fut certainement le premier médecin entrepreneur en donnant une structure et des règles différentes à l'exercice de son art. Portrait, évidemment en partie imaginaire, d'un innovateur qui affirmait que «Là où est l'art (médical), là est l'amour de l'homme».

Calendrier 18

L'entreprise hippocratique

Notre législation sociale laisse peu de place à l'esprit d'entreprise médical. Il y a ce moratoire qui viole la liberté d'entreprendre et plombe la pratique indépendante. Il y a aussi la pression d'une rhétorique collectiviste (on dit aujourd'hui «solidariste») qui pousse le médecin à refouler ou à renier la fibre entrepreneuriale de sa profession.

Aristote, père de l'analyse logique, décrivait pourtant déjà explicitement les deux arts inhérents à l'activité du médecin: celui de soigner et celui de gagner sa vie. Cette réalité allait de soi pour Hippocrate, fondateur de notre éthique. Les écrits hippocratiques proposent, au médecin libre, des règles qui mettent l'art de gagner sa vie en harmonie avec le mandat thérapeutique et avec le respect singulier qu'il doit à l'individu malade.

On sait ce qu'il advient du *primum nihil nocere* dans l'univers glauque de médecins asservis, de rationnement insolent et de privilèges occultes propres aux monopoles solidaristes. La médecine entrepreneuriale n'est heureusement pas morte. Cabinet de groupe ou de campagne, institut de radiologie ou permanence: autant de micro-entreprises incorporant services, clientèle et recherche constante d'un sain équilibre entre charges et revenus. La profession compte également des entrepreneurs audacieux alliant courage et créativité pour offrir à tous une alternative à la chirurgie bureaucratifiée. L'esprit entrepreneurial peut s'exprimer avec intelligence dans le domaine austère de l'expertise. Il peut aussi surgir tel un bon génie à l'Est sur les décombres d'un rationnement solidariste poussé jusqu'à l'absurde.

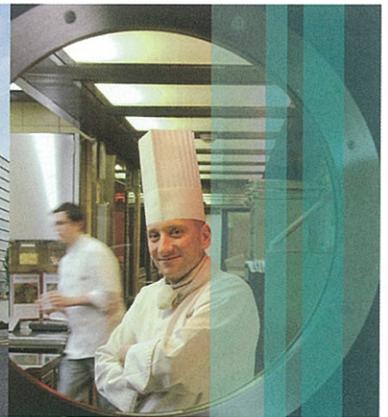
Le médecin entrepreneur de son destin

Pierre-André Repond, secrétaire général



A l'heure où la population vieillit, le secteur médical est en plein essor et plus encore de promesses dignes d'un eldorado. Des acteurs ou investisseurs nouveaux, institutionnels ou privés, lorgnent sur ce marché porteur et convoité pour le meilleur ou pour le pire. Le médecin et son patient sont au cœur de cette effervescence. Quelles stratégies, quelles initiatives le médecin de

demain doit-il adopter pour préserver, voire renouveler l'essence et l'organisation de son art et ne pas laisser à la seule nature le soin de combler le vide? Par ce Dossier et d'autres services en préparation, la SVM aimerait contribuer à soutenir son choix d'investir, individuellement ou collectivement, pour rester acteur du destin de la médecine et du sien.



Clinique de
La Source
Lausanne



La qualité au service de votre santé

Tous traitements chirurgicaux et médicaux - maternité

Etablissement privé de 150 lits
Centre d'urgences médico-chirurgicales 7j/7

Présence d'un médecin anesthésiste FMH, 24H/24
Unité de soins intensifs
Centre de cardiologie interventionnelle
Centre ambulatoire/Endoscopie

Institut de radiologie (I.R.M., CT-SCAN, PET-CT)
Institut de radio-oncologie
Laboratoires
Institut de physiothérapie

www.etcdesign.ch - Photos©Th. Zufferey

THE SWISS
LEADING
HOSPITALS
Best in class

Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse

Tél. +41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch
clinique@lasource.ch

EFQM
Recognised for excellence

GRAVOTEC

De la réalisation à la pose, un seul partenaire
de qualité depuis plus de 50 ans

**GRAVURE - SIGNALÉTIQUE - PUBLICITÉ - PANNEAUX - PLAQUES
ENSEIGNES - VITRINES - AWARDS - RÉCOMPENSES
COUPES - ÉTAINS - IMPRESSIONS TEXTILES - BÂCHES**

Rue du Lac 26, 1020 Renens - 021 635 30 11 - www.gravotec.ch



**Dossiers médicaux personnalisés
et tous vos imprimés médicaux**

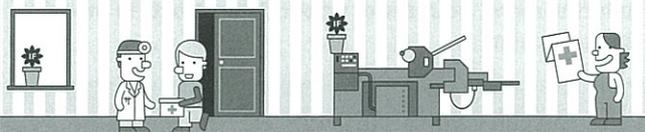
25 ans d'expérience de l'éthique médicale!



**IMPRIMERIE
FLEURY**

Imprimerie Fleury
Rue des Petits-Champs 13
1400 Yverdon-les-Bains

T 024 425 90 19
F 024 425 62 12
www.imprimeriefleury.ch



dossier



Dr Patrick Maire

Qualité des soins et économicité des coûts

Le CIC (Centre indépendant de Chirurgie)* à Clarens: un concept novateur, une immense dépense d'énergie, une grosse prise de risque, un pari un peu fou mais finalement, trois ans après l'ouverture, un succès!

Nous avons jadis en Suisse un système de santé – à mon avis – équilibré, où les patients « privés » (aisés) payaient un peu pour les « LaMal » (moins favorisés) et permettaient ainsi à tous de bénéficier d'une qualité de soins au-dessus de la moyenne des autres pays européens. Au cours de ces dernières années, la volonté politique et les difficultés économiques ont contribué à la scission entre secteurs publics et privés, avec pour malheureuse conséquence l'installation d'un vrai système à deux vitesses :

- d'un côté le secteur public où l'on assiste à une dérive rapide vers une suprématie du pouvoir administratif avec pour conséquence une dévalorisation des actes médicaux et infirmiers (démissions, démotivation) et, en finalité, une diminution de la qualité des soins;
- de l'autre côté, les cliniques privées, qui courent après les derniers patients assurés « privés » et rivalisent d'offres de confort pour les attirer.

En tant que médecin mais aussi entrepreneur, m'est alors apparu comme une évidence qu'il manquait dans l'offre sanitaire un partenaire qui mettrait un point d'honneur à assurer la qualité des soins prodigués avant celle de l'hôtellerie, et surtout sur le fait d'offrir ces soins à TOUS, indépendamment de la couverture d'assurance.



Ce qu'en pense... Xavier Comtesse. Directeur romand Avenir Suisse



Tous fonctionnaires?

Et si la médecine était en Suisse une pure affaire d'Etat. Tous fonctionnaires en quelque sorte! Qu'en serait-il exactement? En fait, un tel système a existé dans les anciens pays communistes. Ce que l'on sait aujourd'hui de ces expériences, c'est que d'une part la médecine n'était pas si mauvaise que cela mais que le système était fortement corrompu.

On peut en déduire que le médecin tente, quelles que soient les conditions, d'agir en bon professionnel mais qu'en même temps, il est important que des incitations existent. L'initiative, le mérite, l'acte bien accompli doivent être récompensés. La vraie liberté est celle d'entreprendre.

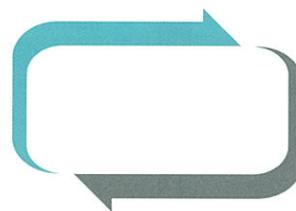
Compétences en milieu opératoire



Visitez notre nouveau site internet

Marcel Blanc & Cie SA, votre partenaire pour le conseil, l'investissement et la maintenance de matériel médical des hôpitaux, cliniques et cabinets médicaux, inaugure son nouveau site internet www.marcel-blanc.ch

www.marcel-blanc.ch - info@marcel-blanc.ch - En Budron C2 - 1052 Le Mont-sur-Lausanne - T 021 654 30 80 - F 021 652 44 10



steriswISS
Vaud

SteriSwiss Vaud S.A. est une nouvelle structure qui se charge du travail délicat et risqué du nettoyage, de la désinfection, du conditionnement et de la stérilisation des instruments chirurgicaux et du matériel de soin.

Pourquoi externaliser votre stérilisation?

- Pour vous recentrer sur l'activité même de votre travail et de vos actes.
- Pour vous mettre en conformité vis-à-vis des normes.
- Pour renforcer l'image de votre cabinet.
- Pour gagner en rentabilité grâce à la disparition de charges non facturables.

Votre bénéfice

Simplicité, tranquillité d'esprit, image et coûts maîtrisés, tout en utilisant vos instruments préférés.

dossier

➤ Le CIC, une proposition globale

Un concept novateur, véritable alternative au système public/privé, devait être capable de faire rimer qualité des soins avec économicité des coûts. Le CIC offre donc une structure épurée (pas de marbre, pas de limousine ni de desk high-tech) et garantit

- d'être opéré dans une clinique aux normes sanitaires irréprochables, bénéficiant d'un plateau technique de dernière génération (flux laminaire, système de navigation, microscopes, etc.);
- d'être opéré par des chirurgiens FMH au bénéfice d'une large expérience professionnelle;
- d'être traité par un personnel infirmier motivé et bien formé.

Dernier élément novateur et non le moindre, on assure au CIC la prise en charge globale du patient, depuis sa consultation préopératoire chez le chirurgien en passant par les soins aigus péri-opératoires, suivis par la rééducation stationnaire (si nécessaire) et ambulatoire.

Créer et convaincre

Le concept élaboré, il a fallu d'abord convaincre le Service de la santé publique que le CIC était une structure «safe», conforme aux exigences de sécurité sanitaire et d'hygiène hospitalière suisse. L'ouverture s'est faite en 2007 sous le label «Centre chirurgical ambulatoire», puis après audit, reconnaissance en 2009 du titre de «Clinique privée», avec la possibilité de traiter des patients en régime stationnaire.

Puis nous avons dû prouver aux assureurs que l'on pouvait garantir une qualité au moins équivalente à celle des hôpitaux

publics (dans le créneau qui est le nôtre) sans aide de l'Etat. Les caisses-maladie nous reconnaissent de plus en plus comme partenaires et acceptent de rembourser nos prestations.

Après trois ans, nous pouvons dire que le CIC est un succès: plus de 5000 opérations effectuées, principalement dans les domaines de l'orthopédie, de la chirurgie spinale et de l'ophtalmologie. Et le taux de satisfaction des patients dépasse nos espérances. Ce bilan démontre les avantages d'un vrai partenariat public/privé qui reconnaît l'interdépendance des deux systèmes tout en offrant des soins de qualité à un prix raisonnable.

Témoignages

Un médecin: Dr E. Buchi, ophtalmologue

Le CIC s'est développé en un centre performant et agréable pour la chirurgie ophtalmologique moderne. Il a su intégrer les impératifs contemporains pour devenir un outil apprécié des patients, des ophtalmologues et aussi des autres opérateurs.

Une patiente: Mme M. Maillard

J'ai passé cinq jours au CIC après mon opération du genou: pour les soins, c'était optimal! J'ai été prise en charge avec beaucoup d'humanité et de dignité.

*www.cic-riviera.ch



Ophtalmologie.

Chirurgie orthopédique.



Chirurgie spinale.

dossier



Gilbert Smadja

Entrepreneuriat médical, oui, mais avec méthode!

Dans l'esprit d'une majorité de personnes, l'aventure entrepreneuriale ne va pas de pair avec la pratique médicale, quelle que soit sa forme.

Il existe pourtant bien des situations dans lesquelles le médecin est amené, bon gré mal gré, à se transformer en entrepreneur: installation d'un nouveau cabinet indépendant, création d'un cabinet de groupe, mise sur pied d'une structure hospitalière, etc.

Franchir le pas représente alors un véritable défi, tant les questions à résoudre sont nombreuses et les contraintes importantes! Dans ces situations, un minimum de préparation, et, souvent, l'assistance de professionnels, sont indispensables. Comme il faut neuf mois de gestation avant la venue au monde d'un être humain, il faut aussi compter plusieurs mois pour évaluer toutes les données du projet envisagé et parvenir à sa réalisation avec les meilleures chances de succès. La première étape doit naturellement permettre de définir aussi clairement que possible les objectifs poursuivis et le modèle de fonctionnement qui leur correspond le mieux.

Caractère spécifique de l'offre de prestations médicales

Il importe ensuite de se poser la question de savoir si l'offre de prestations qui découlera de ce modèle correspond vraiment à la demande des usagers, et si cette offre s'inscrit globalement dans l'attente que peuvent en avoir les pouvoirs publics. En Suisse, tout médecin disposant d'une autorisation d'exercer peut dispenser des soins remboursables par l'assurance maladie obligatoire. Mais, dans le contexte actuel, une analyse plus approfondie de cette problématique peut se révéler utile.

Une fois ces données préliminaires étudiées, il s'agira de se pencher sur la forme juridique de société (SA, Sàrl, coopérative) la plus appropriée pour déployer les activités prévues. Ce choix s'effectuera en fonction de critères juridiques bien sûr, mais aussi financiers et fiscaux. Il dépendra du nombre de partenaires participant au projet, de la responsabilité qu'ils assumeront, de leur capacité à assumer les risques liés à toute

entreprise. Dans la foulée, il ne faudra pas oublier de déterminer le futur statut personnel (indépendant ou salarié) des intervenants. Des considérations liées à la situation de famille, à la fortune privée et aux questions de succession feront tout naturellement partie des réflexions à mener.

Plan d'affaires et budget

Les bases ainsi posées, «l'entrepreneur» disposera de la plupart des éléments nécessaires pour établir son plan d'affaires et élaborer un budget d'exploitation prévisionnel. Il aura ainsi tout loisir pour vérifier la viabilité de son projet, et, cela n'est pas négligeable, conforter la confiance qu'il a en celui-ci. En outre, ce travail constituera pour lui un excellent préalable s'il lui fallait solliciter un financement de tiers (par exemple auprès d'une banque ou d'une société de cautionnement).

«Un minimum de préparation et l'assistance de professionnels sont indispensables.»

Resteront enfin sur la table toutes les questions de nature opérationnelle (choix du lieu d'implantation et des locaux, commande des équipements, sélection et recrutement du personnel, solutions informatiques, systèmes de qualité...). Le succès de l'entreprise sera indissociable du soin apporté au traitement de chacune de ces tâches car, nous le savons bien, «le diable se niche dans les détails».

Finalement, le parcours à accomplir pourrait bien ressembler à un véritable parcours du combattant, mais, à n'en point douter, le jeu en vaut la chandelle!

Gilbert Smadja est administrateur-délégué chez Clarico Conseils SA.



Dr Isabelle Gabellon

Le Bureau romand d'expertises médicales

Un savoir et une éthique partagés

La Dre Isabelle Gabellon est spécialiste FMH en médecine interne et maladies rhumatismales. De sa collaboration avec le SMR et la SUVA est née l'idée de la création, en 2007 et avec d'autres médecins, du Bureau romand d'expertises médicales (BREM) à Vevey. Interview.

Le BREM est-il une entreprise?

Il a d'abord été créé dans une volonté de dialogue entre spécialistes à la carrière confirmée, pratiquant l'expertise. Nous pouvons l'assimiler à une entreprise car il a fallu créer une logistique, former nos collaboratrices. Nous avons analysé le poste de notre cheffe administrative en audit pour cibler son activité, plate-forme d'échanges basée à Vevey, se devant d'être quotidiennement performante pour organiser les rendez-vous, coordonner les experts, intégrer les interprètes. Notre site genevois bénéficie de l'aide précieuse d'un collègue médecin initiée à mes côtés. Nous devons évaluer les coûts engendrés, établir des devis, tenir nos délais.

Quelles sont concrètement les activités du BREM?

Nous établissons une expertise commune. Lorsque nous travaillons à plusieurs experts pour un cas LAA, nous nous rencontrons le jour de l'expertise, nous nous relisons mutuellement, nous recherchons un consensus sous la supervision d'un expert principal. Nous participons aux réunions de l'ARPEM (Association romande de praticiens en expertise médicale). A l'issue d'une formation de deux ans, nous avons obtenu le diplôme de la Swiss Insurance Medicine, certains d'entre nous y ont participé comme enseignants. Nous organisons des rencontres académiques reconnues en formation post-graduée.

Plus personnellement, qu'est-ce qui vous a conduite à devenir une femme entrepreneur?

C'est peut-être aux côtés de mon père, chirurgien généraliste, que j'ai appris la reprise thérapeutique du travail. Je me souviens de la discussion engagée avec l'ébéniste au stade de

guérison après l'amputation d'un doigt, de son écoute de l'ouvrière surmenée avec ses enfants en bas âge après un état grippal. J'ai appris l'expertise au contact du Professeur Saudan. Jeunes médecins, nous peinions à chiffrer l'exigibilité dans des activités très différentes des nôtres. Il estimait qu'il était de notre devoir de la déterminer, tout en nous orientant par son remarquable esprit de synthèse. Après ma troisième maternité, j'ai senti le besoin de réorganiser mon activité. L'AI, la SUVA, le Tribunal me mandataient ponctuellement. J'ai évolué dans ma vision du rôle du médecin dans ces domaines. J'ai proposé à certains collègues de nous associer.

Quels sont les points forts du BREM?

Une éthique partagée, la recherche du consensus tenant compte des nuances de sensibilité et de réceptivité propres à nos personnalités. Nos patients se plaignent le plus souvent de douleurs chroniques, nécessitant l'appréhension multidisciplinaire, à l'instar des centres de la douleur. La rééducation des traumatisés requiert aussi un cadre pluridisciplinaire, adopté pour le bilan final. La rare possibilité d'obtenir l'examen somatique sous le regard psychiatrique peut apporter une aide thérapeutique. Nous restons des cliniciens, libres de toute pression extérieure. Aucun de nous n'a besoin du BREM pour pratiquer la médecine. Lors de la fondation du BREM, on m'a dit qu'il serait impossible de réunir durablement des médecins, connus pour leur individualisme. J'ai aujourd'hui la preuve que le corps médical peut travailler en association, ce qui est source de progrès individuels et collectifs.

Propos recueillis par AF

Les principaux acteurs du BREM

Rhumatologie – Dr I. Gabellon (VD) et Dr B. Buchs (GE).

Psychiatrie – Dr C. Lomier, Dr P. Vallon, Dr Th. Currat, Dr D. Peter (VD); Dr R. Zumbrunnen et Dr Ch. Betz (GE).

Neurologie – Dr Ch. Naegeli (VD) et Dr P. Myers (GE).

Orthopédie – Dr B. Waber (GE).

Ainsi que des représentants d'autres spécialités acceptant des mandats ponctuels.

**RANDIN &
HOFFMANN**
bandagiste / orthopédiste

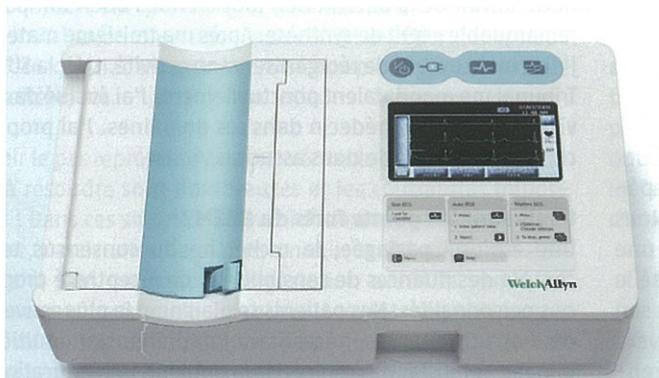
Atelier orthopédique SA
1400 Yverdon-les-Bains
15, rue du Four
Tél. 024 425 84 46
Fax 024 425 07 86

Fabrication: prothèses, orthèses, corsets orthopédiques, ceintures médicales, supports plantaires.

Vente: chaises roulantes, cannes anglaises, chaussures spéciales, bandages, bas varices, prothèses de sein.

Atrium *Equipement médical* Informatique **Concept**

Conseils - Vente - Services - Contrôles



Disponible dès fin mars 2010

L'électrocardiographe CP 50 Plus de **WelchAllyn** est un véritable outil de diagnostic informatisé:

- mémorise les ECG
- imprimante externe laser via USB
- imprimante interne thermique
- export sur PC via Ethernet, mini-USB
- écran couleur tactile

Brochure et prix promotionnel d'introduction disponibles sur demande à

AC Atrium Concept SA • chemin L'Arzillier 31 • 1302 Vufflens-la-Ville
tél. 021 784 16 74 • fax 021 784 16 06

e-mail: sales@atriumconcept.ch ou info@atriumconcept.ch • www.atriumconcept.ch (page: nouveauté)

Jeudi de la Vaudoise Troubles du sommeil

Jeudi 14 octobre 2010

CHUV, Auditoire César-Roux

Organisateur: Dr Raphaël Heinzer

Modérateur: Dr Christiane Galland

8 h 30 Accueil
9 h-10 h Séance plénière
Je suis toujours fatigué, Dr R. Heinzer
Je dors mal, Dr J. Habia-Rubio
10h Pause
10h15-12h15 Séminaires interactifs

Cette organisation est rendue possible grâce à nos partenaires

Sponsor principal



Co-sponsors



dossier



Pr Zaza Avaliani

11

Aversi

Une entreprise médicale hors norme au cœur du Caucase

Créé en 1994 sur l'initiative d'un médecin, le groupe médical Aversi est une des entreprises les plus étonnantes de la Géorgie post-soviétique.

La réussite d'Aversi illustre la vitalité de l'économie géorgienne ainsi que la transformation radicale des pays issus de l'implosion soviétique. Aversi gère actuellement le plus important réseau hospitalier privé du Caucase, la plus grande chaîne de pharmacies du pays, une manufacture de produits pharmaceutiques et, depuis peu, sa propre compagnie d'assurances.

L'entreprise crée des milliers d'emplois et contribue par millions de laris* au budget de l'Etat. Elle se révèle exemplaire sur le plan social par de nombreuses actions philanthropiques.

Les fruits du risque entrepreneurial

La principale force d'Aversi se situe dans l'énergie entrepreneuriale de son fondateur et directeur général le Dr Paata Kurtanidze. Médecin, formé à la Faculté de pédiatrie de Tbilissi, le Dr Kurtanidze prend d'abord le risque d'ouvrir, dans les périlleux décombres de la Géorgie post-soviétique, une modeste pharmacie. Il ne tarde pas à racheter Geopharm, un concurrent. L'entreprise comble les besoins importants d'un marché de la santé en pleine mutation et prend rapidement de l'ampleur: elle compte à présent 194 pharmacies réparties dans tout le pays!

Suite à la création de sa propre manufacture de produits pharmaceutiques, Aversi-Rational, l'entreprise a mis sur le marché plus de 100 médicaments depuis 2005. Elle exporte vers le Kirghizistan, l'Azerbaïdjan, la Turquie, l'Arménie et l'Ukraine. Aversi-Rational, certifiée ISO à deux reprises, a rempli les

critères de qualité exigés notamment par le GMP et la FDA. Le groupe a également développé des partenariats commerciaux avec plus d'une centaine d'entreprises pharmaceutiques dont Aventis, Bayer, Beringer, Glaxo et Pfizer.

Du succès en trois ans

L'inauguration du premier établissement hospitalier Aversi à Marneuli en 2007, suivi rapidement de trois établissements régionaux et d'une branche centrale à Tbilissi, a fait du groupe un véritable géant médical. Le réseau hospitalier se concentre principalement sur le traitement d'affections nécessitant des séjours hospitaliers relativement courts. Un marketing intelligent lui a permis d'atteindre rapidement le seuil de rentabilité tout en restant sur le plan financier le secteur le moins porteur du groupe Aversi.

La position dominante acquise par Aversi n'a pas manqué de créer des tensions, notamment avec les assureurs. En réponse à la rupture des conventions avec ses derniers, Aversi s'est récemment doté d'Alfa, sa propre compagnie d'assurances.

Se distinguant aussi par une gestion exemplaire des ressources humaines, le groupe Aversi investit considérablement dans la formation des collaborateurs à tous les niveaux. En contrepartie, il exige le respect de normes professionnelles élevées. La trajectoire du Dr Kurtanidze est édifiante. La continuelle évolution des services médicaux et l'importante concurrence qui se dessine dans un marché de la santé géorgien très ouvert, constituent cependant un défi permanent pour une entreprise hors norme.

Traduction libre de l'anglais: Dr A. Crespo

Le Professeur Zaza Avaliani est l'ancien vice-recteur de l'Université médicale d'Etat à Tbilissi.

** Monnaie nationale géorgienne (100 laris = env. 50 CHF).*

svm express

Projet Geri-A-Com, collaboration avec les médecins traitants

Dans le cadre du projet de développement gériatrique Géri-A-Com (Gériatrie ambulatoire et communautaire), mené par le Réseau sanitaire lausannois ARCOS, le Service de gériatrie et réadaptation gériatrique du CHUV ouvre sa consultation ambulatoire aux médecins praticiens.

Les buts de cette consultation spécialisée sont de venir en appui aux médecins praticiens dans la prise en charge des personnes âgées avec besoins complexes, d'améliorer le dépistage et la prise en charge des syndromes gériatriques associés à un risque accru de morbidité, de déclin fonctionnel et d'hospitalisation et enfin d'aider les praticiens dans l'orientation des personnes âgées dans le réseau sanitaire. La consultation de gériatrie est coordonnée par un médecin gériatre du Service de gériatrie et réa-

daptation gériatrique du CHUV. Ce médecin procède à une évaluation fonctionnelle multidimensionnelle et peut solliciter, au besoin, les compétences d'un physiothérapeute, d'un ergothérapeute et/ou d'une infirmière.

Cette consultation s'adresse aux personnes âgées vivant à domicile qui sont à risque de déclin fonctionnel et à celles, déjà dépendantes, dont les besoins sont complexes. Elle se fait uniquement sur requête du médecin traitant et peut se dérouler

soit en ambulatoire à la PMU, soit au domicile du patient en cas de difficultés de mobilisation (visite à domicile, uniquement si le patient réside dans la région du Grand Lausanne). Des recommandations de prise en charge sont formulées au médecin traitant dans un rapport détaillé.

Unité de consultation ambulatoire et communautaire
Dresses Stéphanie Monod,
mobile 079 556 76 34
Dominique Bersier,
mobile 079 556 13 69

Coordonnées: Prise de rendez-vous consultation gériatrique, PMU, tél. 021 314 61 01

Lu pour vous

The Innovator's Prescription

Ce best-seller iconoclaste annonce la médecine de demain. Planification centrale et mégapoles hospitalières: enterrées! Vive la boutique diagnostique et l'entreprise thérapeutique de haute précision à valeur ajoutée. Fini le paternalisme déficitaire: place au capital santé défiscalisé et au consommateur éclairé. Et plus encore... A mettre résolument entre toutes les mains touchant de près ou de loin à la santé.

A Disruptive Solution for Health Care – Clayton M. Christensen¹, Jerome H. Grossman², MD & Jason Wang, MD³, 2009, McGraw-Hill
ISBN: 978-0-07-159208-6

¹ Professeur d'économie d'entreprise à la Harvard Business School.

² A présent décédé, il dirigeait le Harvard Kennedy School Health Care Delivery Policy Program.

³ Médecine Interniste et titulaire d'un MBA de la Harvard Business School.

La succession réussie du médecin, fruit du hasard ou bonne planification ?

Si nombre de médecins ont mis en place des mesures organisationnelles veillant à assurer la pérennité de leur cabinet, peu ont songé à régler les termes économiques concernant la succession et le droit matrimonial. Il est pourtant possible facilement d'éviter la dilapidation du capital représenté par l'activité et ses nombreuses années d'efforts.

Alors que tout est en principe parfaitement planifié, un divorce peut réduire en miettes toute cette organisation, si celui-ci n'a pas été anticipé dans la structure économique dès le départ. Il en est de même en cas de décès: on pense souvent ses proches, à tort, à l'abri de toute mauvaise surprise.

Une architecture économique adéquate peut éviter bien des situations douloureuses, tant financièrement qu'émotionnellement, tout particulièrement pour les médecins vaudois

soumis à des impôts particuliers. Cette stratégie, élaborée par des conseillers professionnels, aura à évaluer tous les cas de figure, en protégeant les intérêts de toutes les parties (propriétaire, associés, famille), dans le respect des dispositions légales. Elle sera développée sur mesure, en tenant compte des situations individuelles, des spécificités cantonales, du patrimoine existant et de la configuration familiale.

Tous les médecins qui ont fait le choix d'une stratégie économique ont compris la nécessité d'une bonne gestion du risque, non seulement pour protéger leur patrimoine et ceux qu'ils aiment, mais aussi pour s'offrir une tranquillité d'esprit au quotidien.

Jean-Charles Cotting, conseiller financier avec brevet fédéral, responsable de la formation romande

Coordonnées: hotium, rue Caroline 2, 1003 Lausanne, e-mail: jean-charles.cotting@hotmail.ch, www.hotium.ch, mobile 079 642 01 30

svm express

Programme cantonal Diabète

Une campagne de sensibilisation de la population aura lieu à l'occasion de la Journée mondiale du diabète le 14 novembre 2010.

Le Programme cantonal Diabète a pour objectif de diminuer durablement l'impact du diabète sur la population vaudoise en tentant de freiner la progression de l'incidence du diabète (prévention primaire) et en améliorant la prise en charge des personnes diabétiques (prévention secondaire).

La mise sur pied d'une campagne de sensibilisation de la population au diabète et aux autres facteurs de risque modifiables des maladies chroniques (alimentation peu équilibrée, activité physique insuffisante, obésité, tabac, tension élevée, cholestérol élevé, etc.) est une des actions phares prévues cette année. Cette campagne aura lieu du 8 au 20 novembre 2010.

La population aura la possibilité d'effectuer un dépistage du diabète et des facteurs de risque modifiables sans rendez-vous dans les pharmacies du canton. A ce jour, plus de 160 pharmacies se sont déjà inscrites. Les différents paramètres

mesurés seront consignés sur une carte. En cas de valeurs anormales, les participants se verront proposer de consulter leur médecin traitant pour confirmation, diagnostic et prise en charge, le cas échéant.

Au cours de cette campagne, nous récolterons les données relatives aux participants, qui seront analysées afin de guider la réalisation et l'impact de prochaines actions.

Un message de promotion de la santé et de prévention sera délivré à l'issue de chaque entretien par le pharmacien et les participants recevront un dossier contenant des documents des ligues de la santé et de leurs partenaires (Fourchette Verte, Ça Marche, etc.).

*Dresse Isabelle Hagon-Traub, médecin diabétologue FMH, directrice du Programme cantonal Diabète
Dr Pascal Bovet, médecin adjoint à l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, président groupe de travail Prévention primaire*

Des informations complémentaires sur le Programme cantonal Diabète, la campagne de dépistage ou la prise en charge du diabète et des facteurs de risque sont disponibles sur le site de l'Etat de Vaud www.vd.ch/diabete

Cicéron et Hippocrate

Les dossiers médicaux doivent être conservés

Non seulement la loi sur la santé publique (LSP) ancre le droit du patient à accéder à son dossier médical, mais elle réglemente également la durée de conservation des dossiers médicaux.

Ainsi, selon l'article 87 de la LSP, les professionnels de la santé tiennent pour chaque patient un dossier résumant leurs observations, les prestations fournies ou prescrites et, excepté pour les pharmaciens, l'évolution du cas. Ce dossier doit être conservé au cabinet du praticien et rester accessible à son remplaçant ou au successeur désigné par le patient. Le dossier doit être gardé au moins pendant dix ans après la dernière consultation.

Des règles particulières ont été prévues pour les cas de fin d'activité et de décès. Le professionnel de la santé qui cesse son activité ou qui l'interrompt durablement doit

en effet en informer ses patients. Ces derniers peuvent se faire remettre leur dossier ou le faire transmettre aux professionnels de la santé qu'ils désignent à cet effet. Si le patient, dûment invité à prendre possession de son dossier ou à désigner une personne à cet effet, ne s'est pas manifesté dans les trois ans, le médecin peut détruire le dossier. En cas de décès du médecin, les héritiers, la justice de paix ou le successeur peuvent procéder de la même manière.

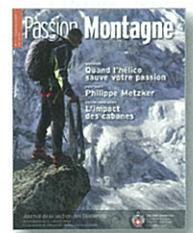
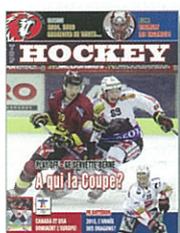
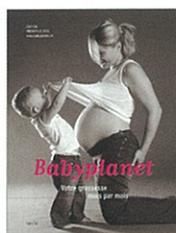
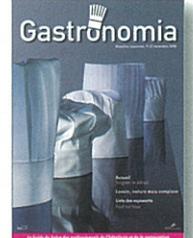
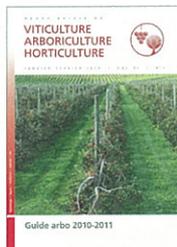
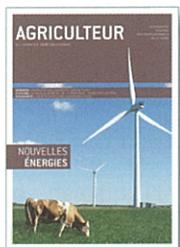
S'agissant du droit du patient à accéder à son dossier médical, nous vous recommandons de consulter le rapport rédigé par le médiateur de la SVM sur www.svmed.ch, espace membres, rubrique droit. En outre, en cas de remise d'un dossier à un patient, il est vivement conseillé de faire signer au patient un récépissé (modèles disponibles sur le site de la SVM).

Véronique Matthey
Juriste



inedit

TOUT UN MONDE À DÉCOUVRIR!



svm express

Reflets de l'Assemblée des délégués extraordinaire
du 9 septembre 2010

Le partenariat privé-public plébiscité par l'AD

Pour mettre un terme à l'action judiciaire des Drs Pierre Vallon et Vincent Guggi demandant l'annulation de la décision de l'AD du 24 juin sur le partenariat privé-public, le Comité et le bureau de l'AD ont décidé de convoquer une AD extraordinaire.

L'AD s'est donc exprimée une nouvelle fois sur le partenariat privé-public. Afin de clarifier le processus décisionnel et d'éviter toute contestation, l'AD s'est prononcée d'abord sur le principe de la votation générale, puis sur le moment de cette votation et au final sur le principe même du partenariat.

L'AD extraordinaire a opté à une écrasante majorité pour :

- l'organisation d'une votation générale
- la fixation de la votation générale dans le courant du premier semestre 2013
- l'acceptation de la convention de partenariat privé-public signée en juillet par la SVM et le DSAS.

Ces décisions reviennent à confirmer les décisions de l'AD du 24 juin dernier. Ainsi, la votation générale n'a jamais été contestée mais le moment choisi pour la votation est important afin d'avoir un maximum d'efficacité. Autrement dit, les parties à la convention – DSAS et SVM – savent qu'elles devront faire la preuve par l'acte d'ici 2013.

Ce débat, à la fois sur la votation générale et sur le partenariat privé-public, a également permis aux délégués de faire

passer des messages importants concernant l'information de la base, l'intégration des nouveaux délégués et le rôle de relais et d'intermédiaire des délégués qui est à soigner.

Enfin, il a lieu de souligner ici l'excellente tenue des débats et l'AD, malgré le contexte, a démontré qu'elle était capable d'adopter une certaine hauteur de vue sur ces questions.

Le Comité en a profité pour donner des informations sur la convention ambulatoire.

Au lendemain de l'AD du 24 juin 2010, santésuisse a résilié la valeur du point (VPT) de la convention ambulatoire Tarmed. Santésuisse prône une baisse de la VPT de 2 centimes pour 2011. En raison notamment de la sortie d'Assura de santésuisse et considérant les données du Centre de confiance (CdC), la SVM conteste les chiffres sur lesquels santésuisse se base pour exiger cette baisse. Le Comité a également donné des informations sur la procédure pour le cas où les parties n'arriveraient pas à se mettre d'accord pour une VPT pour 2011. Selon les circonstances, la décision pourrait appartenir au Conseil d'Etat. Dans ce contexte, l'apport du CdC sera déterminant pour appuyer la position de la SVM. Le Comité a rappelé l'importance du transfert au CdC des données de facturation Tarmed de tous les médecins vaudois.

La prochaine Assemblée des délégués se tiendra le 2 décembre 2010.

Prochaines parutions

numéro 07-2010 17 novembre
délai rédactionnel, 18 octobre

numéro 08-2010 15 décembre
délai rédactionnel, 15 novembre

Prochain délai

pour les annonces SVM Express
concernant la période
du 22 novembre au 19 décembre

délai rédactionnel: 27 octobre



portrait

Hippocrate

Le premier médecin entrepreneur

Hippocrate est le père et le premier pair des médecins. C'est d'une rencontre imaginaire qu'est née cette tentative de portrait. Réalisé avec la complicité du Dr Alphonse Crespo, ce texte n'engage que ses auteurs!

Né en 460 avant J.-C. à Cos, Hippocrate fait partie d'une dynastie médicale puisqu'il descend d'Esculape, prince de Thessalie, guerrier et thérapeute. On raconte qu'il compte aussi Héraclès parmi ses ancêtres. Il s'initie à la médecine de son temps grâce à l'apprentissage que lui en donnent ses aïeux, puis étudie la philosophie, à Athènes, auprès du sophiste Gorgias. Il devient rapidement instruit dans ces deux disciplines mais se consacre à la première, en ne gardant de la deuxième que ce qu'il croit nécessaire à la justesse du raisonnement.



Assurance vie et prévoyance

Le temps de prévoir un futur, à sa mesure.

Proches de vous et fidèles aux principes de mutualité qui nous animent depuis plus de 100 ans, nous vous aidons à assurer votre avenir. Nos produits* de rentes, de capitaux et de prévoyance professionnelle, sont parfaitement adaptés à vos choix de vie, comme à vos besoins. Et s'il était temps pour vous de prendre contact avec nous?
www.retraitespopulaires.ch

Votre avenir, notre mission.

* Offre réservée aux Vaudois et habitants du canton de Vaud



Retraites
Populaires



Agnès Forbat

Innovant par rapport à la tradition qui veut que les connaissances médicales ne se transmettent que de père en fils, Hippocrate ouvre les secrets de son art à ses disciples. Il perçoit un paiement pour son enseignement qu'il réserve cependant à ceux qui ont prêté son serment. Une attitude inspirée de Pythagore qui cultivait une génération avant lui l'art du secret et de l'ésotérisme.

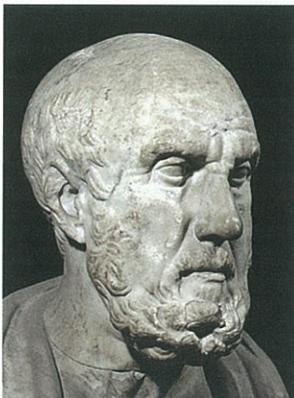
A ce propos, Hippocrate nous fait remarquer avec une pointe de regret que la divulgation actuelle du savoir médical à des membres de la cité non soumis aux devoirs qu'impose le serment a ouvert la porte à une adultération de ce savoir qui finit par servir à d'autres fins que le bien du patient. Par exemple, rationner les soins aux individus qui souffrent dans

le but d'éviter de rançonner excessivement les bien-portants qui financent nos systèmes de santé par les primes ou par l'impôt.

Hippocrate avoue, sans fausse modestie, être fier d'avoir débarrassé la médecine des superstitions et des sorcelleries et de l'avoir sortie du temple pour la projeter dans la cité. C'est grâce à lui que l'art de guérir est devenu un artisanat au service direct et concret de l'individu souffrant. Il se félicite également d'avoir introduit les étapes propres à toute démarche scientifique, se basant sur l'observation, l'analyse et la déduction.

Que ferait Hippocrate aujourd'hui, dans quelle voie s'engagerait-il? La réponse fuse: il prendrait ses distances avec le système établi, ne serait-ce que pour respecter les termes de son serment! Il serait guérisseur, confie-t-il, un brin provocateur. Il reviendrait, au sens le plus strict, au colloque singulier qui lui est si cher et il soignerait tous ceux qui viendraient à lui, ne réclamant des honoraires qu'à ceux qui en ont les moyens. Hippocrate ne craint pas une médecine à vitesses multiples pour autant que tous soient traités avec conscience et dans le respect du serment.

Au cours de sa longue vie, Hippocrate a beaucoup voyagé. Sa réputation a vite dépassé les frontières de la Grèce. Sa passion de la vérité lui a fait dédaigner la gloire et les honneurs. Cependant, sa célébrité ne l'a pas empêché de continuer à donner des consultations, notamment en dehors des villes. Il nous a confié que les médecins employés par les cités ont été ses concurrents et qu'il les enviait parfois pour la régularité et le niveau de leurs revenus; en revanche, il les plaignait d'avoir vendu leur liberté professionnelle. On attribue une soixantaine d'ouvrages à Hippocrate, ce qu'il ne confirme ni n'infirmes, évoquant son grand âge qui lui a fait oublier ce détail de son histoire.



Société vaudoise de médecine
Chemin de Mormex 38
1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05
Fax 021 651 05 00
info@svmed.ch
www.svmed.ch

Rédacteur responsable
Pierre-André Repond
Secrétaire général/PAR

Secrétaires de rédaction
Catherine Borgeaud Papi/CBP
Agnès Forbat/AF
(Pleon C-Matrix, Lausanne)

Comité de rédaction du CMV
Dr Georges Buchheim
Dr Louis-Alphonse Crespo
Dr Jean-Philippe Grob
Dr Henri-Kim de Heller
Dr Jean-Pierre Pavillon
Dr Jean-Pierre Randin
Dr Patrick-Olivier Rosselet
Dr Francis Thévoz
Véronique Matthey, juriste/NMA

Régie des annonces et mise en page
Inédit Publications SA
Tél. 021 695 95 95
www.inedit.ch

Photographies
Fariba De Francesco
©fotolia

Le Comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la rédaction du CMV.

Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de 1500 caractères au maximum, espaces compris. Si le texte devait dépasser cette longueur, des coupures pourraient être apportées par la rédaction.

Le Comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.

calendrier

Calendrier médical du 24 octobre au 4 décembre

JEUDI 28 OCTOBRE 2010

13h30-17h30: Formation continue de la PMU et de la LVCV, «Promotion de l'activité physique au cabinet médical». Dr. Raphaël Bize. UNIL, Dorigny, 1015 Lausanne.
Renseignements et inscriptions: www.paprica.ch, tél. 021 623 37 41.

MERCREDI 3 NOVEMBRE 2010

13h30-18h: Colloques de neurosciences cliniques du Service de Neurologie du CHUV, «Neurons Bridge the Brain's Communication Gap». Cécile Lebrand. CHUV, Auditoire Tissot, Lausanne.
Renseignements, tél. 021 314 12 20 ou e-mail: lieve.van-looy@chuv.ch.

JEUDI 4 NOVEMBRE 2010

8h30-17h15: Symposium du Groupement de médecins travaillant en EMS de la SVM, «Redonner de la vie aux années qui restent». Quatre modules sur le thème des soins palliatifs, des soins dentaires et du bien manger en EMS, du quotidien des patients déments et de la sexualité en EMS, suivis d'une table ronde. Signal de Bougy.
Renseignements et inscriptions: page GMEMS de l'espace membre de www.svmed.ch et par e-mail: catherine.borgeaud@svmed.ch.

13h30-18h: Journée de Nutrition en soins intensifs, «La nutrition en soins intensifs: quoi de neuf en dix ans?». Prof. Mette Berger, SMIA. CHUV, Auditoire Ch.-Olivier, Lausanne.
Renseignements, tél. 021 314 30 38 ou e-mail: jean-pierre.naudon@chuv.ch.

17h-18h: Colloques combinés du DAL 2010, «Complications et effets secondaires: Complications préopératoires et postopératoires en orthopédie», Dresse B. Jolles-Haeberli. «Risques des traitements biologiques: mythe et réalité», Dr J. Dudler. Auditoire Mathias Mayor, CHUV, 1011 Lausanne.
Renseignements, Mme Crausaz, e-mail: secretariat.so@chuv.ch

MERCREDI 10 NOVEMBRE 2010

17h-18h: Colloques de neurosciences cliniques du Service de neurologie du CHUV «Cervical Arthroplasty, Current indications and techniques». Bernhard Meyer. CHUV, Auditoire Tissot, Lausanne.
Renseignements, tél. 021 314 12 20 ou e-mail: lieve.van-looy@chuv.ch.

JEUDI 11 NOVEMBRE 2010

17h-18h30: Conférence DuoThéma SVM/UBS «Le secret médical face aux nouvelles mesures de réinsertion précoce de l'AI». UBS, place Saint-François, Lausanne.
Renseignements et inscriptions, e-mail: info@svmed.ch, tél. 021 651 05 05.

MARDI 16 NOVEMBRE 2010

18h30: Colloques régionaux de l'Hôpital de Morges «Bilan des syncopes». Dr Etienne Pruvot. Auditoire de l'ESIM, Hôpital de Morges.

MERCREDI 17 NOVEMBRE 2010

17h-18h: Colloques de neurosciences cliniques du Service de Neurologie du CHUV «Maladies neuromusculaires de l'enfant: aspects techniques et perspectives thérapeutiques». Pierre-Yves Jeannot. CHUV, Auditoire Tissot, Lausanne.
Renseignements, tél. 021 314 12 20 ou e-mail: lieve.van-looy@chuv.ch.

17h-19h: Forum des intensivistes «Le choix de remplissage volémique». Prof. Frédérique Schortgen, suivi d'une table ronde. CHUV, Auditoire A.-Yersin, Lausanne.
Renseignements, e-mail: Maguy.Werly@chuv.ch, tél. 021 314 20 09.

JEUDI 18 NOVEMBRE 2010

9h-11h30: Grand colloque du Service de dermatologie, vénérologie «Les prescriptions magistrales dermatologiques». Prof. Stéphane Gloor. Auditoire Beaumont, CHUV, Lausanne.
Renseignements, e-mail: francoise.bollag@chuv.ch, tél. 021 314 03 60.

9h15-12h15: Symposium «Migrants forcés». En l'honneur du Prof. Alain Pécoud. Le rôle du médecin de premier recours face aux patients issus de la migration forcée. CHUV, Auditoire Jéquier-Doge, Lausanne.
Renseignements: Claudia Cardoso, tél. 021 314 61 02.

MARDI 23 NOVEMBRE 2010

18h30: Grand colloque de chirurgie «La place des curages ganglionnaires et l'abord premier de l'artère mésentérique supérieure dans les cancers du pancréas». Prof. Jean-Pierre Arnaud. Auditoire Yersin, CHUV, Lausanne.
Renseignements, e-mail: christiane.kuentz@chuv.ch, tél. 021 314 24 00.

18h30-20h30: Colloques du Nord vaudois 2010, «Eaux sulfureuses». Dr P.-E. Fournier, Dr G. Rappoport. Hôpital d'Yverdon, salle de conférence, 3e étage.
Renseignements, tél. 024 424 40 45.

MERCREDI 24 NOVEMBRE 2010

17h-18h: Colloques de neurosciences cliniques du Service de neurologie du CHUV «Self (neuro-cognition)». Sébastien Dieguez. CHUV, Auditoire Tissot, Lausanne.
Renseignements, tél. 021 314 12 20 ou e-mail: lieve.van-looy@chuv.ch.

JEUDI 25 NOVEMBRE 2010

8h30-12h15: Jeurdis de la Vaudoise-formation continue «Psychosomatique: le flou qui gêne». CHUV, Auditoire César-Roux, Lausanne.
Renseignements, tél. 021 651 05 05 ou e-mail: formationcontinue@svmed.ch.

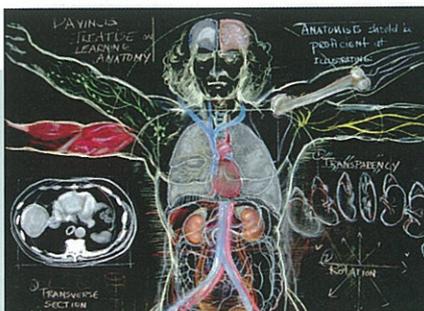
13h30-17h30: Formation continue de la PMU et de la LVCV, «Promotion de l'activité physique au cabinet médical». Dr. Raphaël Bize. UNIL, Dorigny, 1015 Lausanne.
Renseignements et inscriptions: www.paprica.ch, tél. 021 623 37 41.

MERCREDI 1er DECEMBRE 2010

17h-18h: Colloques de neurosciences cliniques du Service de neurologie du CHUV «Traitement endovasculaire du rétinoblastome». Stefano Binaghi. CHUV, Auditoire Tissot, Lausanne.
Renseignements, tél. 021 314 12 20 ou e-mail: lieve.van-looy@chuv.ch.

Prochain délai pour les annonces du calendrier du CMV 07-2010 concernant la période du 5 décembre 2010 au 8 janvier 2011

Délai rédactionnel: 27 octobre.



Nous remercions chaleureusement Caryn Babaian, professeur de biologie au Bucks County Community College de Newtown, Pennnsylvanie, de nous avoir autorisé à publier son interprétation de l'Homme de Vitruve (architecte romain) de Léonard de Vinci pour la couverture.

XF DIESEL LUXURY



**VALEURS OPTIMALES EN MATIÈRE
DE PRIX ET DE CONSOMMATION:
XF DIESEL LUXURY À PARTIR DE
CHF 73 200.-**

Décidez-vous pour une course d'essai aujourd'hui même et découvrez l'efficacité maximale à des conditions séduisantes. Naturellement accompagnée du luxe habituel de JAGUAR.

- Nouveau moteur diesel V6 3.0 litres high-tech
- 211 ch et un couple de 450 Nm
- Consommation Ø 6.8 l/100 km, catégorie de rendement énergétique B
- Emissions CO₂ 179 g/km (moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 204 g/km)
- Jantes 18" en alliage léger Venus

AVANT-GARDISTE **JAGUAR**

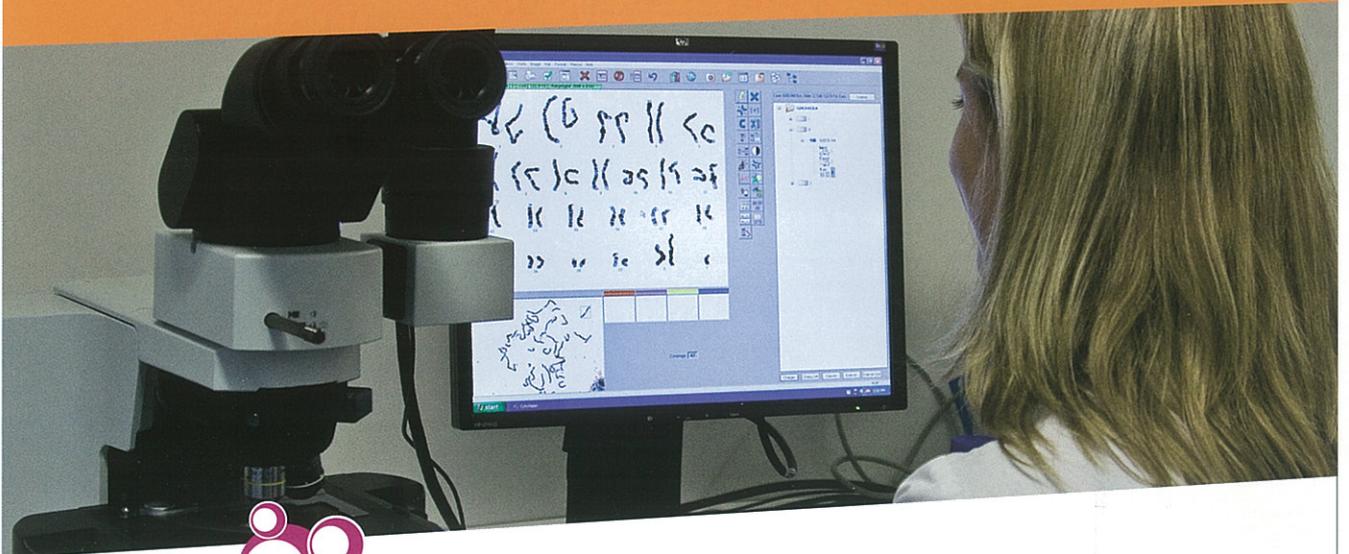


Votre spécialiste
depuis 1924.

Emil Frey SA, Crissier
www.emilfreycrissier.ch



De la sérologie aux tests génétiques pour un meilleur suivi de la grossesse de votre patiente



AURIGEN, DIANALABS ROMANDIE ET POLYANALYTIC,
VOS LABORATOIRES VAUDOIS DE PROXIMITÉ.



aurigen

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne
tél. +41 21 623 44 00 • fax +41 21 623 44 10
• info@aurigen.ch • www.aurigen.ch

*Offrir un diagnostic
médical de qualité*



dianalabs romandie

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne
tél +41 21 804 92 50 • fax +41 21 802 40 60
• info@polyanalytic.ch • www.polyanalytic.ch

*Garantir le meilleur
suivi biologique*



polyanalytic

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne
tél +41 21 804 92 50 • fax +41 21 802 40 60
• info@polyanalytic.ch • www.polyanalytic.ch

LAUSANNE • MORGES • NYON
NEUCHÂTEL • LA CHAUX-DE-FONDS

Spécialités biologiques et médicales

Hématologie • Chimie clinique • Immunologie • Allergologie • Hormonologie • Sérologie infectieuse
Sérologie parasitaire • Bactériologie • Mycologie • Parasitologie • Biologie moléculaire • Cytologie • Pathologie • Génétique